Nations Unies S/2002/1111

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2002

Original: français

Lettre datée du 2 octobre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période du 1er au 31 août 2002.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-61952 (F) 041002 041002

Annexe

[Original : anglais]

Rapport mensuel de l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Au cours de la période considérée (1er-31 août 2002), l'effectif de théâtre de la Force de paix au Kosovo (KFOR) s'est élevé à un peu plus de 32 600 soldats.

2. De manière générale, la situation au Kosovo est restée stable durant le mois d'août.

Sécurité

3. Le personnel de la KFOR n'a fait l'objet d'aucune attaque directe durant le mois d'août. Le 2 août, une grenade a été lancée contre une boîte de nuit à Urosevac, blessant deux personnes.

4. Les manifestations des Albanais du Kosovo se sont multipliées dans la province, notamment pour protester contre les actions de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en rapport avec les anciens dirigeants de l'ALK, Rustem Mustafa[a] et les frères Haradinaj. À la suite de la multiplication des manifestations, les forces antiémeutes de la KFOR se sont préparées à appuyer la police de la MINUK et ont été déployées le 14 août à Decane.

5. La KFOR a poursuivi les opérations de recherche sur tout le territoire du Kosovo dans le cadre de sa campagne de lutte contre la contrebande d'armes et les activités des groupes armés d'Albanais de souche. Les saisies d'armes et de munitions étaient quotidiennes. Durant le mois, 170 armes, 7 412 grenades et mines, et 17 276 cartouches ont été saisies. Une grande partie des munitions a été découverte dans une cache contenant quelque 800 grenades, près de Bitinja dans la commune de Kacanik, située sur l'un des principaux itinéraires logistiques des opérations de l'Armée de libération nationale, à Kumanovo, ainsi que dans une autre cache contenant plus de 6 000 grenades, découverte près du village de Goles, au sud-ouest de Pristina.

6. Le 8 août, la KFOR a mené une opération dans plusieurs agglomérations du Kosovo oriental[b] pour rechercher des membres des groupes armés composés d'Albanais de souche. Dix-neuf personnes ont été arrêtées. Le 12 août, une opération a été menée près de Pristina au cours de laquelle des individus suspectés d'avoir des liens avec la soi-disant « Armée républicaine de Ilynda » ont été arrêtés.

Sécurité des frontières

7. Le nombre des violations des frontières a augmenté en août. Cinquante et une personnes ont été arrêtées et remises à la police de la MINUK. Plus de la moitié d'entre elles sont d'origine albanaise et avaient tenté d'entrer au Kosovo.

Coopération des parties et respect de leurs obligations

8. En ce qui concerne le Corps de protection du Kosovo (CPK), on a noté 22 cas de non-respect des obligations durant la période considérée, dans lesquels 28 membres du CPK étaient impliqués. Même si la plupart des cas concernaient des infractions mineures au règlement du CPK, deux commandants de zone, dont Rustem Mustafa, font l'objet d'une enquête pour délits contre la MINUK et les services de police. À la fin du mois d'août, 77 affaires de non-respect des obligations étaient en cours d'examen.

9. La KFOR a continué d'organiser des stages de formation à l'intention des unités du CPK. C'est ainsi que 14 stages ont été organisés au cours de la période considérée.

10. Dans le cadre du programme de destruction des armements, 7 568 armes ont été détruites au cours de la période considérée.

11. Les forces de la sécurité de la République fédérale de Yougoslavie continuent à respecter les termes et conditions de l'Accord militaire technique.

Coopération avec les organisations internationales

12. La KFOR continue de fournir une aide à la demande aux organisations internationales et organisations non gouvernementales présentes au Kosovo et de fournir une assistance en matière de sécurité pour les opérations de police de la MINUK.

13. Dans le cadre de la stratégie transitoire commune KFOR/MINUK, la KFOR a confié à la MINUK le soin d'assurer la sécurité des passagers des chemins de fer. Le Service de police du Kosovo est à présent chargé de la sécurité à bord des trains et la police de la MINUK assure, pour sa part, la sécurité dans les gares. Dans les limites de ses moyens et de ses possibilités, la KFOR fournira un soutien en cas de besoin.

14. Le 28 août, la KFOR a aidé la police de la MINUK à rechercher un prisonnier évadé de la prison de Dubrava. Durant cette opération, le prisonnier a tiré contre des soldats de la KFOR près de Stimlje, au sud-ouest de Pristina.

15. La KFOR a également fourni un appui à une patrouille du Service de police du Kosovo ainsi qu'à trois Serbes du Kosovo qui avaient fait l'objet d'une attaque dans l'enclave serbe de Gorazdvac, au Kosovo. Une force de réaction rapide de la KFOR, qui a été dépêchée dans la zone, a réussi à dégager la patrouille et les trois Serbes du Kosovo. Dans le cadre d'une opération de recherche, un Albanais du Kosovo a été arrêté et remis à la police de la MINUK.

16. La KFOR fournira un appui dans le cadre des élections communales, durant la période du 10 septembre au 24 octobre 2002, en fournissant aux fonctionnaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) des informations actualisées sur les menaces virtuelles; elle détachera des officiers de liaison auprès des centres régionaux communs des opérations électorales; elle fournira des escortes aux représentants des partis politiques et aux observateurs si nécessaire; et elle participera aux activités du groupe de la violence politique ainsi qu'aux séances d'évaluation quotidiennes communes regroupant l'OSCE, la police de la MINUK et la KFOR.

17. À la suite de l'accord conclu le 7 août entre le Représentant spécial du Secrétaire général, Michael Steiner, et Nebojsa Covic[c] pour intégrer 150 Serbes du Kosovo à l'École du Service de police du Kosovo, le premier groupe des anciens « surveillants de ponts », dont les candidatures ont été acceptées, devrait commencer un stage de formation de 15 semaines au début du mois de septembre.

Retour des réfugiés et personnes déplacées

18. Le 14 août, le groupe chargé d'organiser les retours a décidé de poursuivre l'opération du retour planifié de 42 familles aux villages de Bica, Grabac et Drenovcic (au nord de Klina) en dépit des craintes exprimées par les communautés albanaises du Kosovo environnantes sur le retour possible au Kosovo de certaines personnes suspectées d'avoir commis des crimes. À ce jour, 1 462 personnes déplacées sont retournées au Kosovo depuis le début de l'année 2002.

Perspectives

19. La situation sécuritaire au Kosovo devrait rester stable.

Notes

[a] Rustem Mustafa, ancien commandant régional de l'ALK, commandait le groupe régional 6 à Gnjilane jusqu'à sa suspension du Corps de protection du Kosovo en juillet 2001. Il a été arrêté le 11 août et demeure en détention.

[b] Balance, Rakaj, Deneral Jankovic, Dimca, Dramnjak, Dardani, Zlatare, Gnjilane, Drobes, Goden, Zenra et Uglare.

[c] Chef du Centre de coordination pour le Kosovo et Vice-Premier Ministre de Serbie.